

Communiqué de presse

Paris, le 5 juillet 2011



UNE NOUVELLE VERSION ACTUALISEE ET ENRICHIE DU GUIDE « CADRES ET PRATIQUES DE COMMUNICATION FINANCIERE »

Trois ans après le lancement de son ouvrage intitulé « **Cadre et Pratiques de Communication Financière** », L'Observatoire de la Communication Financière (« L'OCF ») met en ligne une édition 2011 enrichie et mise à jour des dernières nouveautés réglementaires. Cette quatrième édition sera présentée aujourd'hui par les membres de L'OCF lors de l'atelier intitulé « *La communication financière face aux nouveaux flux d'informations* » qui se tiendra au Pavillon d'Armenonville, dans le cadre des Journées Financières Internationales de Paris EUROPLACE.

Mis à jour par ses auteurs, un collège de professionnels réunissant le cabinet Bredin Prat, le CLIFF, le cabinet PwC et la SFAF, avec le soutien de NYSE Euronext, le guide poursuit son ambition d'aider les émetteurs, professionnels de la communication financière et dirigeants, à se repérer au sein des nouvelles dispositions réglementaires auxquelles sont soumises les sociétés cotées tout en décrivant les pratiques usuelles des émetteurs en la matière.

« Cette nouvelle édition témoigne de l'ambition de L'OCF d'accompagner dans la durée les dirigeants et Investors Relations des sociétés cotées en leur offrant un guide de communication financière pratique et à jour des dernières évolutions » indique Eliane Rouyer-Chevalier, Présidente de L'OCF et Présidente du CLIFF.

La structure du guide reste inchangée, à savoir une articulation en trois parties :

- Les « **Principes Généraux de Communication Financière** » rappellent l'esprit devant animer la politique de communication financière des émetteurs,
- Le « **Cadre de Communication Financière** » s'attache à présenter sous un angle pratique les événements et situations de communication qui jalonnent la vie d'une entreprise cotée,
- Les « **Pratiques de Communication Financière** » décrivent de façon pragmatique la mission de l'*Investor Relations* et ses relations avec les différents acteurs de la communauté financière.

L'édition 2011 comprend à la fois des mises à jour et des nouveautés portant sur les points suivants :

- Loi de régulation bancaire et financière,
- Recommandation AMF sur la communication des sociétés sur leurs indicateurs

- financiers,
- Guide AMF relatif à la prévention des manquements d'initiés,
- Recommandations sur les agences de conseil en vote,
- Réseaux sociaux.

« Volontairement pragmatiques, nous proposons un décryptage des obligations légales et réglementaires visant à appréhender leurs impacts en matière de communication financière » précisent les auteurs.

Cet ouvrage, réédité en version française et anglaise, sous format électronique pour renforcer son aspect pratique et son interactivité, comporte depuis 2009 :

- **une annexe dédiée au document de référence.** Elle a pour objet de guider les émetteurs dans la préparation de leur document de référence, tout en leur proposant des axes de réflexion sur la structure de leur document et son articulation avec leurs autres publications annuelles, telles que le rapport financier annuel, le rapport de gestion, les documents destinés à l'Assemblée Générale ou encore la plaquette institutionnelle, et

- **des exemples adaptés à différents types de situations auxquelles un émetteur peut se trouver confronté**

Par ailleurs, L'Observatoire de la Communication Financière a élaboré un **Lexique de la Communication Financière**, mis à jour en 2010 et consultable en version interactive sur son site.

Conformément à l'esprit qui a présidé à sa création en 2005, L'OCF met gracieusement ces ouvrages à disposition des sociétés cotées sur www.observatoirecomfi.com ainsi que sur les sites des membres de L'OCF.

Contacts Presse :

Marie-Alix Delort : 06 20 42 09 48
madelort@cliff.asso.fr

Hélène Coulbault: 01 56 57 88 26
helene.coulbault@fr.pwc.com

A propos de L'OCF www.observatoirecomfi.com

Fondé en 2005 afin de promouvoir les meilleures pratiques en termes de communication financière et participer activement au rayonnement de la place de Paris, L'Observatoire de la Communication Financière est composé de représentants de Bredin Prat , du CLIFF, de PwC et de la SFAF. Capitalisant sur l'expertise et la complémentarité de chacun de ses membres, L'OCF qui bénéficie du soutien de NYSE Euronext, a œuvré depuis sa création dans trois directions complémentaires :

- **observer et analyser l'évolution de la communication financière**, ce qui a donné lieu à la parution de plusieurs études et enquêtes (Impact du passage aux normes IFRS, Enjeux de la Directive Transparence, Analyse des communiqués de presse du SBF120, etc...),
- **confronter l'opinion des émetteurs et du marché**, à l'instar des « Rencontres

OCF 2006 » sur le thème « Enjeux et risques des nouvelles transparences » ou de l'Atelier, organisé tous les ans en juillet dans le cadre des Journées Financières Internationales de Paris EUROPLACE,

- **accompagner** les émetteurs en publiant des ouvrages de référence : « Lexique de la Communication Financière » ainsi que le guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

A propos de Bredin Prat

Contacts : Didier Martin, Patrick Dziejowski – www.bredinprat.com

Bredin Prat est composé de plus de cent-dix avocats français, anglais ou américains et a concentré son activité sur certains domaines du droit des affaires. Très présent dans les opérations de fusions-acquisitions et sur les questions de droit boursier, son activité est également particulièrement développée pour ce qui concerne le droit de la concurrence français et européen, le droit social, le droit public, le droit fiscal, le financement et le contentieux attaché à ces matières.

A propos du CLIFF

Contacts : Eliane Rouyer-Chevalier, Chris Hollis – www.cliff.asso.fr

Fondé en 1987, le CLIFF est l'Association Française des Investor Relations, dont le cœur de métier est la communication financière. Il rassemble une centaine de sociétés qui représentent plus de 80 % de la capitalisation boursière de la place de Paris. Il a pour mission de contribuer à l'amélioration et à la transparence de la communication financière et des relations actionnariales et, notamment, de :

- favoriser les partages d'expérience entre ses membres en leur offrant un lieu d'échanges, de réflexion et d'entraide,
- relayer l'opinion des émetteurs, en formulant des recommandations sur les questions touchant à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de la communication financière auprès des différents acteurs et régulateurs des marchés financiers dont il est un interlocuteur privilégié.

A propos de PwC

Contacts : Philippe Kubisa, Claude Lopater - www.pwc.fr

PwC développe en France des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil créatrices de valeur pour ses clients, en privilégiant des approches sectorielles. Plus de 161 00 personnes dans 154 pays à travers le réseau PwC partagent idées, expertises et perspectives innovantes pour apporter des solutions et des conseils adaptés. PwC rassemble en France 4000 personnes dans 25 bureaux.

PwC est la marque sous laquelle les entités membres de PwC International Limited (PwCIL) opèrent et fournissent leurs services. Ensemble, ces entités constituent le réseau PwC au sein duquel chaque firme est juridiquement autonome et n'agit pas en qualité d'agent de PwCIL ni d'aucune autre entité membre. PwCIL ne fournit aucun service aux clients. Elle n'est pas responsable des actes et omissions de ses membres et n'a ni le droit ni la capacité juridique d'en contrôler l'exercice professionnel ou de les engager d'une quelconque façon.

Retrouvez PwC sur Twitter

Abonnez-vous au Flash Presse de PwC

A propos de la SFAF

Contacts : Ibra Wane, Bruno Beauvois - www.sfaf.com

Depuis plus de quarante ans, la SFAF, association des professionnels de l'investissement et du financement, œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au

développement d'une information économique et financière de qualité.

Elle accompagne l'évolution des métiers et le passage d'un métier traditionnel vers de nouveaux métiers (Fusion-Acquisitions, ISR, Immatériel, risque, crédit, CIF...).

En tenant l'indispensable calendrier de Place, la SFAF accompagne les Emetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière.

Très présente auprès des autorités de Place, dans les débats ayant pour objectifs l'amélioration de la qualité de l'information financière et le développement du rôle des analystes financiers, elle représente également la profession au sein d'instances nationales, européennes et internationales.

La SFAF, à travers son centre de formation, joue un rôle de premier plan dans la formation des professionnels de la finance de haut niveau et propose notamment deux formations diplômantes, le CIWM et le CIIA, reconnues internationalement.